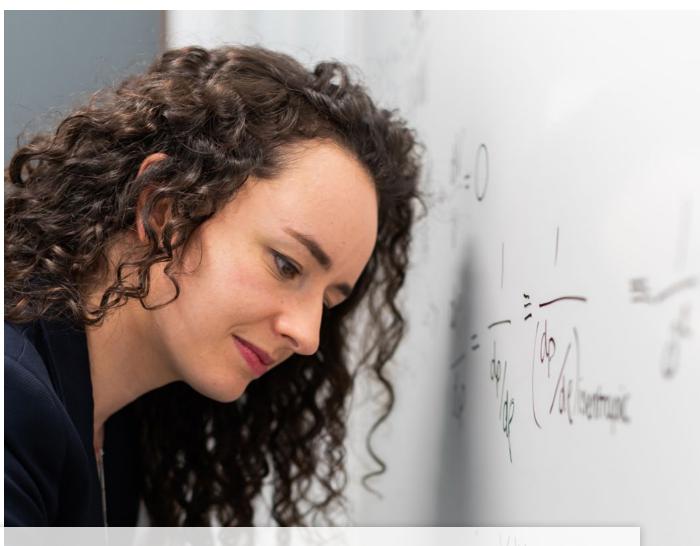


DÉCRYPTAGE

La promotion sociale sous la loupe



MÉTIERS EN PÉNURIE

Les pistes du monde scolaire

INTERVIEW DE MGR DE KESEL

« Une école moteur de la citoyenneté »

3

ÉDITO

Un enseignement libre dans un État de droit

L'ACTU

Inégalité entre réseaux : la Cour constitutionnelle tranchera

5

OUTILS

L'école qui vient à toi

INTERVIEW

Le Cardinal Jozef De Kesel nous parle de l'École et de l'Église

DÉCRYPTAGE

Recherche sur la promotion sociale en voie de précarisation

10

CONFIDENCES

Sandrine Vander Meulen: « La reconnaissance des parents est un cadeau »

12

À L'ÉTUDE

La transition, de Pline l'Ancien à Las Vegas

14

DOSSIER

Focus sur les métiers en pénurie

20

MÉMOIRE D'ÉCOLE

L'histoire de l'IATA à Namur

22

COULISSES

Cédric Gosset : chef cuisinier d'une école

23

CHRONIQUE

Éric De Beukelaer : L'école du silence

LIVRES

- · Alia Cardyn: « Les enseignants sont aussi essentiels que les infirmières »
- · Mon chagrin à moi
- Puisqu'il me faut partir
- Les histoires extraordinaires d'Emy Ltr

26

SERVICES

28

HUMOUR

Intercours, la BD de Jacques Louis





Jozef De Kesel

« L'école catholique est le moteur de la citoyenneté »



Décryptage

La promotion sociale en voie de précarisation



Dossier

Un étudiant sur deux se destine aux métiers en pénurie

entrées libres

Novembre 2021 / N°163 / 16e année Périodique mensuel (sauf juillet et août) ISSN 1782-4346

entrées libres est la revue de l'Enseignement catholique en

www.entrees-libres.be

redaction@entrees-libres.be

Rédacteur en chef et éditeur responsable

Christian Carpentier (02 256 70 30) avenue E. Mounier 100 - 1200 Bruxelles

Secrétaire de rédaction

Secrétariat et abonnements

Laurence Dupuis 02 256 70 55

Création graphique

Mise en page et illustrations

Catherine Jouret

Membres du comité de rédaction

Charline Cariaux Vinciane De Keyser Luc De Wael Brigitte Gerard Gengoux Gomez Oleg Lebedev Marie-Noëlle Lovenfosse Christophe Mouraux Guy Selderslagh Stéphane Vanoirbeck

Frédéric Coché Alain Desmons Hélène Genevrois Fabrice Glogowski Pierre Henry Anne Leblanc Luc Michiels Anne-Marie Scohier

Publicité

02 256 70 30

Impression

IPM Printing SA Ganshoren

Les articles paraissent sous la responsabilité de leurs au-teurs. Les titres, intertitres et chapeaux sont de la rédaction.

Édito

Un enseignement libre dans un État de droit



'enseignement catholique francophone est conduit à solliciter l'arbitrage de la Cour constitutionnelle parce qu'un décret de la Fédération Wallo-Inie-Bruxelles contrevient une fois encore et de manière ostensible à un principe fondateur de notre système d'enseignement, celui de l'égalité de traitement entre les élèves, les étudiants, les parents, les membres du personnel et les établissements d'enseignement eux-mêmes. Ce principe, inscrit dans la Constitution qui est commune à l'ensemble du pays, est interprété de manière très différente selon le niveau de pouvoir dont dépendent les écoles : la Communauté flamande, la Communauté germanophone et, pour ce qui nous concerne, la Fédération Wallonie-Bruxelles. En cause : le décret relatif au volet « bâtiments scolaires » du plan de relance (voir article en rubrique Actu).

C'est l'occasion de rappeler que nos écoles s'inscrivent dans un État de droit démocratique. Celui-ci est fondé sur des principes proclamés par la Constitution belge et relèvent aussi du droit international. La récente réécriture de Mission de l'école chrétienne, le texte de référence de l'Enseignement catholique, a rappelé ces principes qui méritent d'être respectés dans leur totalité :

- · Les droits à la liberté de conscience, de religion et de culte sont reconnus à toute personne non seulement comme des libertés fondamentales, mais aussi comme des capacités à développer et enrichir la vie collective par la coopération sociale ;
- · La liberté d'enseignement qui constitue un pilier d'une démocratie pacifiée. Celleci se comprend du côté de l'offre d'enseignement : les Pouvoirs Organisateurs sont libres de proposer les projets éducatifs de leurs choix et de s'associer selon leurs vœux. Elle doit aussi être comprise du côté des parents des élèves majeurs et des étudiants comme la liberté de fréquenter l'école de leur choix ;
- · Le droit de chaque personne à l'éducation impose d'ouvrir le maximum d'opportunités d'apprentissages sur une base égalitaire. La reconnaissance de ce droit universel entraîne pour l'État l'obligation d'une égalité de traitement entre les élèves et, par voie de conséquence, entre les établissements reconnus pour l'exercice de la mission d'enseignement.
- · Les droits de l'enfant qui sont pleinement assumés et promus par les écoles. Ils obligent à la protection des enfants, la promotion de leur bien-être, et la considération de leur opinion tout en tenant compte de l'âge et de la maturité. Dans toutes les décisions, l'intérêt de l'enfant constitue la considération primordiale.

Étienne MICHEL

Directeur général du SeGEC Le 2 novembre 2021

Inégalité entre réseaux : la Cour constitutionnelle tranchera

CHRISTIAN CARPENTIER

La Cour constitutionnelle est saisie d'un nouveau problème d'inégalité de financement entre réseaux. Cette fois, ce sont le SeGEC et l'UFAPEC qui l'appellent à se prononcer sur la clé de répartition des fonds européens. À deux reprises déjà, la haute instance a donné raison au réseau libre dans des dossiers philosophiquement similaires.



n élève égale-t-il toujours un élève ? Ou existe-t-il des différences objectives pouvant justifier que le financement public auquel il donne droit puisse différer, selon le réseau d'enseignement qu'il fréquente ? La question est au cœur du recours qu'ont décidé de déposer le Secrétariat général de l'Enseignement catholique (SeGEC) et l'Union des fédérations des associations de parents de l'Enseignement catholique (UFAPEC), rejoints par une série d'acteurs.

L'objet du litige est la répartition des fonds européens affectés à la rénovation des bâtiments scolaires ainsi qu'à l'amélioration de leur efficacité énergétique, en Wallonie et à Bruxelles. Soit une manne de 230 millions d'euros que le gouvernement de la Communauté française a inéquitablement répartie entre réseaux. Celui de WBE, qui scolarise 15% des élèves, a reçu 41% de l'enveloppe. Celui des communes et provinces - 35% des élèves - en reçoit

34%. Et celui du libre - 50% des élèves doit se contenter de 25%. En moyenne, le PO WBE disposera donc de 812€ par élève, alors que les PO de l'enseignement libre n'auront que 148€ par élève, soit cing fois moins.

Violation du droit de propriété

Plusieurs éléments s'y ajoutent, comme une obligation de transférer la propriété sur les bâtiments ainsi rénovés à une société patrimoniale (Spabsc), ce que le Conseil d'Etat a considéré comme une atteinte grave au droit de propriété. L'absence de garantie d'impartialité dans le chef du gouvernement - qui sera amené à classer les dossiers de demande - ainsi que les délais anormalement courts laissés aux PO pour rentrer leurs dossiers avec une procédure complexe et des outils informatiques inconnus sont également contestés.

Le recours introduit est en suspension et en annulation. Mais il ne porte que sur certains articles litigieux du décret instaurant cette répartition des fonds européens. Quoi qu'il advienne, cela n'empêchera pas le reste du texte de continuer à s'appliquer. Les PO du libre participent d'ailleurs pleinement au mécanisme, en préparant leurs dossiers.

Rien ne permet de préjuger ce que dira la Cour. Mais à deux reprises déjà, dans des contestations philosophiquement similaires, la haute instance a donné raison au réseau libre. En juillet 2020, le gouvernement était ainsi condamné à respecter, au plus tard fin décembre 2022, les accords de la Saint-Boniface signés en 2001 dont il ne cessait de reporter l'application. Pour mémoire, ils prévoyaient une revalorisation progressive des subventions du réseau libre afin qu'elles atteignent 75% des moyens dévolus à celui de la Communauté française (WBE) à partir de 2010. Dans sa dernière mouture, le gouvernement avait prévu de reporter cette échéance à... 2038. La Cour le lui a interdit. Il lui reste 13 mois pour revoir sa copie.

Plus récemment, en juillet de cette année, la même Cour donnait de nouveau raison au réseau libre qui contestait le fait qu'une école supérieure des arts (ESA) recevait des subventions moindres que ses homologues de l'officiel. Cet arrêt est appelé à faire jurisprudence dans des situations similaires.

Ce troisième recours sera, comme les deux précédents, très important pour le réseau d'enseignement catholique. Notamment au regard du milliard d'euros que le gouvernement a récemment annoncé vouloir réinvestir dans les écoles dans les dix années à venir... •

L'école qui vient à toi

JEAN-FRANÇOIS LAUWENS

À Liège, l'école de la clinique Mont-Légia, organisée par l'école Robert Brasseur, vient d'inaugurer une classe mobile, un motorhome qui permet aux petits malades de longue durée de voir l'école venir à eux. Un premier pas aussi sur la route du retour en classe.

I est 10h15, ce mercredi, dans une cité de la banlieue liégeoise. Comme chaque mercredi, Mehdi est on ne peut plus ponctuel. Il sort de chez lui, cartable sur le dos, pour aller à l'école. Trois mètres plus loin, il... y entre. Car son école, c'est un camping-car Fiat flambant neuf. C'est ici que deux fois par semaine, il prépare son CEB comme tous les écoliers de 6º primaire. Mais il n'est pas un écolier comme les autres : il a subi deux greffes qui ont abîmé sa vision. « C'est confortable, c'est différent, mais ce n'est pas aussi gai que l'école, mes copains ne sont pas là », glisse-t-il.

Pas aussi gai sans doute mais, insiste Virginie Heine, l'institutrice, « l'école mobile est un premier pas vers un retour à l'école. Pour les enfants qui sont malades pendant un an, deux ans, il y a un vrai trou pédagogique que nous essayons de combler. Quand ils sont à l'hôpital des enfants, par exemple en chimio, ils sont pris en charge. Mais, quand ils sont en convalescence ou entre deux cures à la maison, il n'y a plus rien. C'est là que nous intervenons avec cette forme particulière d'enseignement à domicile. Nous devions bien constater que, notamment dans les familles précarisées, les gens sont un peu réticents à ouvrir leur porte aux enseignants à domicile parce qu'ils ont l'impression qu'on entre dans leur intimité. Cette formule-ci permet de créer des rituels, les enfants 'vont' à l'école. Et puis, elle permet de transporter le matériel, d'aller sur internet pour répondre aux questions des enfants. »

Depuis dix ans, Virginie Heine est institutrice primaire en milieu hospitalier et à domicile à Liège. À la clinique de

l'Espérance d'abord puis désormais au CHC MontLégia depuis la fusion des hôpitaux chrétiens de la Cité ardente en 2020. L'École des couleurs (20 enseignants) y est organisée tant au fondamental qu'au secondaire par l'École Robert Brasseur (du nom d'un prêtre célèbre en Outremeuse), une école fondamentale d'enseignement spécialisé. C'est son pouvoir organisateur qui a acquis le motorhome que conduit toute la semaine Virginie Heine.

Aussi Namur et le Luxembourg

Le véhicule présente trois espaces distincts et tout le matériel pédagogique : une table pour travailler, un espace pour le jeu et la découverte et un petit espace cuisine. Et Virginie Heine envisage de pouvoir effectuer une sortie avec le véhicule pour emmener ses petits élèves au Préhistomuseum de Ramioul. « Il y a dans la camionnette un côté plus ludique, c'est vrai, qui allège un petit peu les choses. Certains enfants refusent presque totalement d'être pris en charge à l'école de l'hôpital alors que cela se

passe plus aisément dans la classe mobile. Ce sont des enfants gravement malades, le plus souvent des leucémies. Bien sûr, c'est très dur quand nous perdons un enfant. Je préfère voir l'enfant plutôt que l'enfant malade. Ici, c'est un petit lieu privilégié pour des enfants dont la guérison peut prendre 2 ans. »

L'école mobile avale des kilomètres : Virginie Heine se rend deux fois par semaine en banlieue liégeoise mais aussi un jour par semaine à Namur et un autre dans le Luxembourg vu le manque en oncologie pédiatrique dans cette province. Actuellement, 5 enfants sont suivis, essentiellement des 6e primaire qui passeront donc le CEB soit à l'hôpital soit dans le motorhome. Quant aux cours, ils sont donnés en étroite collaboration avec l'école d'origine de l'enfant. « Ainsi, l'école va à l'enfant malade qui garde son statut d'apprenant, d'élève malgré la maladie », conclut Nicolas Labiouse, coordinateur pédagogique du CHC.

¹ Prénom modifié.



« L'école catholique est le moteur de la citoyenneté »

Interview: JEAN-FRANÇOIS LAUWENS

Au début de l'été, le cardinal Jozef De Kesel publiait un livre de réflexions, Foi & religion dans une société moderne (Salvator). Au même moment, la Mission de l'école chrétienne édition 2021 faisait écho à la vision du primat de Belgique et archevêque de Malines-Bruxelles en mettant à jour le projet de l'enseignement catholique. Mgr De Kesel, qui a été prof de religion et responsable de la pastorale scolaire de son ancien collège (Sint-Vincentius, à Eeklo), a reçu Entrées libres au Palais archiépiscopal à Malines pour confronter l'école catholique et l'Église de Belgique.

Comme président de la Conférence épiscopale, vous avez pris connaissance en primeur du contenu de la nouvelle version de Mission de l'école chrétienne (présentée dans Entrées libres n°160 de juin 2021). En quoi ce texte s'inscrit-il dans la lignée de votre propre vision?

« J'aime beaucoup, je vous l'avoue, la

« C'est une école catholique

mais pas uniquement pour

les catholiques »

façon dont ce texte aborde les défis de notre époque. C'est en concordance avec ce que j'ai écrit moi-même récemment. L'école qui est décrite ici est une école qui

a une identité, une école qui a ses références. C'est une école catholique, dont le lien est clair avec la foi chrétienne. mais c'est une école ouverte : c'est une école catholique mais pas uniquement pour les catholiques. C'est exactement l'image que je me fais personnellement de l'Église. Dans l'encyclique Fratelli Tutti, le pape François dit en substance : 'Je parle au départ de ma foi mais je parle aux autres aussi, j'entre en dialogue.' »

Un signe d'ouverture...

« Quand il s'engage sur l'environnement ou la pauvreté, ce ne sont pas des questions spécifiques à l'Église. Ce n'est pas une Église qui ne s'occupe que du religieux ou des questions éthiques, parce qu'on résume l'éthique à la bioéthique. Mais l'environnement et la pauvreté, ce sont des questions éminemment éthiques. Aujourd'hui, je vois une Église et une école qui s'occupent de leur identité, de leur spécificité, mais ne se replient pas sur elles-mêmes. De plus, j'apprécie particulièrement, dans ce projet, que l'enseignement soit lié à l'éducation. Pas simplement au développement cognitif mais au développement de la personne et à la citoyenneté. »

Justement, certains veulent remplacer purement et simplement les cours de religion par des cours de citoyenneté. Que leur répondez-vous ?

« Qu'un cours de religion bien donné, c'est un cours de citoyenneté. Le jeune doit se construire, il doit pouvoir le faire en toute liberté mais il doit être aidé. La mission de l'école catholique, pour moi, n'est pas de dire au jeune 'Il faut faire ça' mais de l'aider à devenir un citoyen responsable, à se construire. L'école catholique est le moteur de la citoyenneté. Nous vivons dans une société extrêmement individualiste, où la liberté personnelle est la valeur suprême mais qui doit inviter à être solidaire avec les autres. Le cours de religion, ce n'est pas de la catéchèse. Ça, c'est dans l'Église, pas à l'école.

> Mais l'école doit bien informer sur la religion, sur le christianisme, sur le sens de croire en Dieu à une époque de méfiance vis-à-vis de la religion. Et je pense qu'il est important que ce cours soit donné par quelqu'un qui connaît la religion de l'intérieur mais est ouvert, pas de manière objectivante ou neutre. Le christianisme a toujours

entretenu un discours critique sur la foi, c'est la théologie, ce n'est pas parce qu'un professeur est croyant qu'il ne peut être critique."

Ne trouvez-vous pas étonnant que l'on nous dise en permanence que le catholicisme va mourir mais que l'on constate que la majorité de la population de ce pays fait le choix d'inscrire ses enfants dans l'enseignement qui dispense ses

« Je respecte les athées mais je ne pense pas que tous les gens qui ne se proclament pas croyants soient des incroyants. C'est parfois délicat pour les gens : il y a des gens qui sont croyants, d'autres qui ne le sont pas. Mais, entre les deux, il y a des gens qui ne savent pas, des gens qui ont de la défiance vis-à-vis de l'Église mais demandent que leurs enfants soient baptisés. Quand on parle de religion, on ne le fait que négativement. C'est pourquoi je pense que, même si une grande partie de la population ne s'exprime pas sur ses convictions, elle opte pour un enseignement qui partage ces valeurs. Je crois à une Église accueillante dans une société sécularisée. Nous vivons dans une société de liberté mais elle vaut aussi pour les croyants. »

La religion est malmenée dans notre société?

"Je crois - et je le regrette - qu'aujourd'hui, il y a dans notre société un tabou autour de la religion. Comme jadis autour de la sexualité : il ne fallait absolument pas en parler. C'est un peu la même chose aujourd'hui avec la religion : on n'ose plus trop s'exprimer en public sur cette question, on est un peu gênés, on dit 'Oui mais je n'aime pas l'Église, oui mais je ne vais pas à la messe' au lieu de dire 'Oui, pourquoi pas ?' Je regrette la vision d'une privatisation de la foi : on ne peut séparer ma foi de mon statut de citoyen responsable, elle m'aide même à l'être. La religion n'est pas une mince affaire dans le débat public, je ne comprends pas bien cette idée de privatisation de la foi qui consiste à l'écarter du domaine public. La religion est personnelle mais il est faux de dire qu'elle n'a aucun impact sur la société : quand le Pape parle de pauvreté et d'environnement, cela ne me paraît pas insignifiant. Avec les écoles, les hôpitaux, la mutuelle, l'Église a contribué à l'émancipation et donc à la construction de cette citoyenneté. S'il y a séparation de l'Église et de l'État, il n'y a pas de séparation de l'Église et de la société civile. »

Diriez-vous que l'école catholique repose aujourd'hui sur un socle de valeurs communes plutôt que sur un rapport à la foi ?

« Ces valeurs sont effectivement le fondement de l'enseignement catholique. Mais ces valeurs ont une origine dans notre foi, mais aussi dans notre culture occidentale, par exemple dans les Lumières. En Europe occidentale, nous avons réussi une synthèse entre catholicisme et modernité, ce que, je l'espère, l'islam est en train de faire aussi. »

L'absence de références précises aux Évangiles dans la *Mission de l'école chrétienne* constitue-t-elle pour vous un renoncement ?

« Ce n'est pas un verset de l'Évangile qui fait le caractère chrétien d'un texte. La Bible appartient à l'Humanité. Il y a là des textes fondamentaux. Gandhi citait abondamment le Discours sur la montagne. Les citer ou non n'est ni une affirmation ni un renoncement puisque les références à la foi chrétienne sont claires. »

Avec l'écologie intégrale et l'encyclique *Laudato Si'*, l'Église est à la pointe de la question environnementale. Cela ne donne-t-il pas une modernité oubliée depuis des décennies au discours catholique ?

« De même que l'environnement est une question éthique, l'école catholique donne une éducation à une citoyenneté responsable, au sein de laquelle ce défi environnemental est incontestablement le grand défi pour l'avenir. De nombreuses personnalités qui ne sont pas issues du monde catholique voient dans le pape François une inspiration de premier plan. Du reste, il faut avouer que le patriarche de Constantinople, Bartholomée, a devancé les catholiques et a inspiré François sur ce plan au point d'être surnommé le 'Patriarche vert', en introduisant cette dimension dans toute sa vision religieuse. Le pape le répète souvent : tout est lié. Il lie clairement la crise écologique à la pauvreté. Vous avez vu lors des inondations que les victimes climatiques sont celles qui étaient déjà dans la précarité. Cette dimension

est capitale pour l'école catholique. J'entends parfois que le Pape est naïf sur la question écologique mais ce n'est pas avec nos nationalismes que l'on va sauver la planète. L'Humanité entière doit s'engager sinon rien ne changera. »

"Il faut accompagner les élèves qui se cherchent"

Comme les autres, les écoles catholiques accueillent des enfants en recherche sur le plan de la sexualité, qui se découvrent homosexuels, qui demandent de ne plus être genrés. Ces sujets ont longtemps été tabous. Comment les appréhender selon vous ?

« Il faut évidemment aider ces élèves. Il faut pouvoir parler avec eux, faire appel à des appuis extérieurs éventuellement. C'est important aussi d'aborder ces sujets dans la classe. Ce n'est pas un choix, on se découvre homosexuel. Cela implique nombre de difficultés, il faut donc accompagner ces élèves. C'est délicat car ces jeunes sont en train de se construire et cela peut être source de grandes souffrances dans leur vie. »



Quand vous parlez de la sorte, avezvous le sentiment de refléter le sentiment majoritaire dans l'Église ?

« Au niveau mondial, non. Chez nous, oui. J'ai ma fonction, je ne peux et je ne veux pas dire n'importe quoi, mais j'essaie de rester un homme libre. Le mariage pour l'Église, au contraire du mariage civil, c'est entre homme et femme en vue de l'accueil d'une nouvelle vie. Mais cela ne m'empêche pas de reconnaître la relation des couples homosexuels. Vous ne m'entendrez jamais dire que c'est un péché.»

"Une Église plus humble, une Église des origines"

Vous écrivez dans votre livre « Le christianisme ne peut être pleinement lui-même quand il est la religion hégémonique. »

« Je plaide dans mon livre pour une Église qui accepte cette société sécularisée. Le catholicisme n'est pas une option de la société mais une option de la personne. La Belgique n'est pas chrétienne, elle comporte des chrétiens. Avant, les choses étaient différentes. Le catholicisme a été hégémonique en Occident, il ne l'est plus. Le problème n'est pas de ne pas être nombreux mais d'être insignifiants. Quand l'Église était puissante, que tout le monde était chrétien, elle n'a pas toujours fait rayonner l'Évangile. On peut être une église puissante et sectaire et une église modeste mais ouverte et rayonnante. Regardez l'Inde, c'est le pays où le plus de jeunes sont scolarisés par des écoles catholiques. Or, c'est loin d'être un pays catholique. C'est l'Église qui s'engage dans le monde, sans volonté de prosélytisme. »

Vous dites qu'on va vers une Église plus petite...

« Plus humble! Parfois, certains pensent que je souhaite une Église la plus petite possible, une Église minoritaire. Je ne dis pas cela, je vois la réalité actuelle et je parle de revenir à l'Église des origines et des communautés rayonnantes qui prennent des initiatives au niveau sociétal. Les communautés seront sans doute moins nombreuses que maintenant mais en nombre suffisant. C'est pourquoi je donne beaucoup d'importance à l'assemblée dominicale, c'est là que la communauté se construit. Le rassemblement dominical est un des piliers de la vie chrétienne. Mais s'il n'y a plus de rassemblement, alors la religion est invisible. Beaucoup de choses peuvent disparaître, le Vatican même, si vous voulez! Mais cette idée que les chrétiens se réunissent le dimanche, jour de la Résurrection, pour écouter la parole de Dieu et célébrer l'Eucharistie, c'est la structure la plus fondamentale. L'Église a besoin de ce noyau qui porte l'ensemble. Je ne pense évidemment pas que seuls ceux qui vont à la messe sont de bons chrétiens. »

Ne craignez-vous pas qu'à terme, le catholicisme se retrouve un jour en minorité dans nos pays face à un islam hégémonique à son tour ?

« Je ne le pense pas car les musulmans qui vivent chez nous, depuis une, deux, trois générations, apprennent également à leur tour à se confronter à la modernité, à la culture sécularisée. Avec le temps, ils découvriront l'avantage de cette situation. La charia ne va pas devenir la loi ici. Ce n'est pas la vision de la majorité des musulmans d'ici : les gens veulent d'abord vivre en paix et être respectés dans leurs convictions religieuses. Ce serait une grave erreur de considérer tous les musulmans comme des extrémistes. En accueillant des musulmans dans nos écoles, nous participons à leur intégration, nous préparons leur éducation à la citoyenneté, comme celle des chrétiens ou de ceux qui n'ont pas la foi. Nous respectons toutes les convictions mais c'est important que nos écoles soient un lieu où la religion n'est pas méprisée ou réduite à néant. Mais c'est à chacun à faire son chemin. » •



La promotion sociale en voie de précarisation

JEAN-FRANÇOIS LAUWENS

Professeur émérite à l'UCLouvain, Étienne Bourgeois a fait de la formation des adultes le centre de ses recherches. Le mois dernier, il était l'invité de la rentrée académique de la FeProSoC (Fédération de l'Enseignement de Promotion sociale catholique). Il y a présenté les résultats d'une recherche-action¹ au sein des établissements de promotion sociale.



Pourquoi cette enquête?

« Stéphane Heugens, Secrétaire général de la FeProSoC, est venu me trouver car il voulait objectiver des préoccupations qui remontaient du terrain, des établissements de promotion sociale, au sujet de l'évolution de leur public. Des acteurs de terrain se plaignaient de l'évolution de ce public et de ses comportements. »

Quelle fut la méthode choisie?

« On ne voulait pas que cela soit la recherche d'un expert qui récolte des données et remet un rapport. On a opté pour les principes de la recherche-action. Nous voulions appréhender les choses du point de vue de la perception de tous les acteurs et croiser leurs regards. Le processus s'est déroulé en trois phases. Des entretiens individuels de tous les acteurs dans 11 établissements puis des groupes de discussion autour de thématiques dans 10 établissements. Un séminaire pour élaborer un plan d'action est prévu en mars 2022. »

Quels sont les grands enseignements de votre étude?

« Il y a pas mal de convergences et beaucoup de satisfaction, d'adhésion aux missions de la promotion sociale, mais il y a aussi quelques tensions qui doivent être entendues. Le plus frappant, c'est la très grande diversité du public, on ne peut généraliser tant le public diffère selon les établissements, les sections. Ensuite, même si certains réfutent cette image d'une promotion sociale s'adressant à des 'pauvres', beaucoup s'accordent sur le fait qu'il y a une nette précarisation du public. Encore une fois, c'est très variable selon les endroits et les filières. Enfin, il y a cette question des comportements nouveaux : des étudiants plus individualistes, plus consuméristes - 'Je paie donc j'ai droit' - plus revendicatifs, moins respectueux des règles. C'est un constat qui ne fait pas l'unanimité mais que certains lient aussi à la précarisation. »

Quelle est la réponse pédagogique à ces préoccupations?

« Il y a unanimité à considérer l'accompagnement des étudiants comme prioritaire. Le Covid en a accru et diversifié le besoin, par exemple dans le domaine psychosocial. La question du périmètre de l'accompagnement et de ses limites se pose donc. Idem pour le distanciel, qui pose la question de la fracture numérique mais qui résout pas mal de choses au niveau de l'accessibilité. Ce sont des équilibres à trouver. Quoi qu'il en soit, cette crise a eu pour effet bénéfique de nous pousser à la réflexion pédagogique. »

On parle souvent de la promotion sociale comme d'un endroit où les enseignants ne sont pas des professionnels et ne sont pas du tout valorisés...

« C'est exact : on a souvent des experts dans leur métier mais sans formation pédagogique quand ils ne viennent pas de l'enseignement. Pour avoir des profs à la fois experts et à jour pédagogiquement, il faut travailler beaucoup sur la formation continue externe et interne à l'établissement mais aussi l'accompagnement collectif. »

L'appellation même de promotion sociale peut avoir l'air éculée. Elle devrait évoluer?

« Je suis partagé. Je comprends que cette appellation puisse sembler dépassée voire dévalorisante. Mais, en même temps, il y a une certaine noblesse à assumer cette appellation car cela correspond à la réalité de ce que fait ce secteur. Il y a aussi chez les profs et les directeurs une grande fierté de contribuer à la réussite de ces adultes, à leur confiance en eux. Il est en revanche assez clair qu'il faut renforcer le soutien à la promotion sociale et sa visibilité, elle est un peu le parent pauvre de l'enseignement, l'oubliée des Codeco. On ignore souvent qu'elle est qualifiante et pas occupationnelle. » •

Regards croisés sur l'enseignement de promotion sociale par ses acteurs : résultats d'une recherche-action menée au sein des établissements du réseau catholique d'enseignement de promotion sociale (2019-2021).



« La reconnaissance des parents est un cadeau »

LAURENCE DUPUIS

Chaque mois, Entrées libres part à la rencontre d'un enseignant de notre réseau et lui soumet à son tour un devoir : notre questionnaire de Proust ou plutôt de profs!



Sandrine Vander Meulen est institutrice maternelle à l'école fondamentale Louise de Marillac, à Schaerbeek, un établissement dit à discrimination positive. En charge de la plus petite section, cette créatrice dans l'âme met toute son énergie au service d'un public d'enfants de 2 ans et demi à 4 ans.

🕽 - CARRIÈRE –🗐

Le jour où j'ai décidé de devenir prof:

« En allant voir une copine qui s'était inscrite à l'école normale. Je l'ai observée créer un jeu de société pour les petits à partir de rien et je me suis dit : 'Ca, je suis capable de le faire! En créativité, je suis douée!' »

Le jour où je cesserai d'être prof :

« Le jour où mon activité complémentaire pourra subvenir à tous mes besoins. J'ai en effet créé une ligne de vêtements et d'objets de décoration d'intérieur, 'Au bout du fil', que je commercialise en ligne. »

HIÉRARCHIE

La phrase que j'aimerais entendre de la part de ma direction :

« 'Ce que tu fais est bien.' Je ne sais pas, en réalité, si mon travail est satisfaisant. Je voudrais vraiment que notre direction vienne plus souvent se rendre compte en classe des différents projets. Pour la motivation des enseignants, c'est important d'entendre parfois un petit 'Bravo!'»

MON ANNÉE

Au début de l'année scolaire, je suis...:

« Pleine de projets! »

À la fin de l'année scolaire, je enie .

« Fatiquée mais satisfaite. »



Ma première décision si j'étais ministre de l'Éducation :

« Supprimer le journal de classe. (rires) »

Des confidences à partager? Contactez-nous! redaction@entrees-libres.be

©DR



Ma plus grande honte :

« Il y a quelques années, je suis passée dans une émission télévisée appelée Images à l'appui (RTL-TVI), dans le cadre d'un conflit avec un traiteur. Naïvement, je pensais que personne n'aurait regardé ce reportage et certainement pas les parents de mes élèves. Mais dès le lendemain de la diffusion, les commentaires ont fusé : 'Oh, Madame Sandrine, je vous ai vue à la télé! Je ne savais pas que vous habitiez là? Bel intérieur! Votre entourage a l'air sympa...' Je me suis sentie très mal à l'aise mais on en a beaucoup ri. »

Le prof que j'ai détesté :

« En primaire, une institutrice m'a profondément humiliée. J'avais des difficultés en maths, surtout en résolution de problèmes. Devant tous mes camarades, elle a dit : 'Tu sais, Sandrine, pour toi, la résolution de problèmes restera toujours un problème.' Comme si mes difficultés étaient une fatalité et qu'il n'y avait rien à faire pour moi. Pas une once d'empathie. Je ne l'oublierai jamais, c'est un souvenir qui reste très net. »

Ce qui me pèse le plus dans l'enseignement :

« Tout l'aspect administratif. »

Mon pire souvenir de spectacle d'école :

« Le jour du spectacle, une élève était absente. J'ai dû réagencer tous les placements d'élèves sur la scène pour la petite danse. Au moment où on allait monter sur scène, dans les coulisses, la maman est arrivée avec l'enfant non costumé en disant : 'Voilà, elle va danser.' J'ai été obligée de refuser car c'était ingérable. Un moment difficile! »



Le prof que j'ai adoré :

« À l'école normale, ma prof d'arts plastiques était merveilleuse. Elle était enthousiaste, avait un don pour le partage. Ma créativité, déjà assez développée, a pu éclore complètement. Nous avions le sentiment qu'elle nous aimait vraiment. Nous avons même partagé un grand barbecue tous ensemble, dans son jardin. Quel beau souvenir... »

Une école idéale selon moi est une école où...:

« Chaque enfant peut exprimer sa créativité et ses habiletés. »

Une lecture qui m'a marquée dans ma pratique :

« Toute l'œuvre de Maria Montessori et plus récemment, le livre de Françoise Roemers-Poumay, Les Octofun. J'ai très envie d'exploiter les intelligences multiples. »

Un prof célèbre (cinéma, BD) qui m'a inspirée serait...:

« LouAnne Johnson dans le film Esprits rebelles. Je rêvais d'avoir cette audace, cette intelligence ! Je garde en tête l'image de Michelle Pfeiffer, les pieds sur le bureau lorsqu'elle accueille ses élèves. »



Ma plus belle satisfaction :

« Récemment, une maman d'élève m'a écrit une lettre très émouvante. Elle souhaitait me remercier pour les progrès de sa petite fille, arrivée avec elle du pays il y a moins d'un an, et maintenant capable de s'exprimer correctement en français. Cette reconnaissance a été le plus beau des cadeaux. »

Au quotidien, mes élèves m'apportent...:

« La satisfaction d'avoir bien fait, je dirais le sentiment de me sentir utile au quotidien. Surtout grâce aux retours de certains parents ou même d'anciens élèves qui viennent me dire bonjour des années plus tard. »

La qualité que je préfère chez un élève :

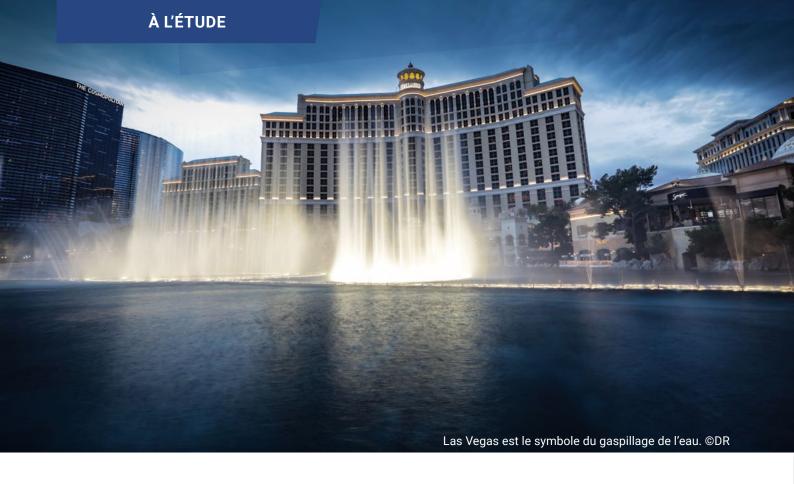
« Sa curiosité. »

Mon réconfort préféré :

« Un chocolat à dix heures et des frites entre collègues à midi! »

Mon dernier souvenir d'école :

« J'ai évité de justesse ce matin un jet de pipi surprise en aidant un enfant dans l'apprentissage de la propreté. On est habile, à force ! »



La transition, de Pline l'Ancien à Las Vegas

ANNE LEBLANC

Un atelier organisé lors de la dernière édition de Riv'Espérance, en octobre, proposait de découvrir comment l'école aborde l'éducation aux questions de transition écologique, un sujet devenu central pour toute la communauté scolaire de l'enseignement catholique. Et qui illustre ce que disait Jean-Pascal van Ypersele ici même dans notre numéro de septembre: « La question climatique peut être abordée dans tous les cours. »

elle occasion pour Marc Deprez, ancien responsable du secteur sciences humaines à la FESeC (Fédération de l'enseignement secondaire catholique) et désormais maître-assistant en Haute École (HeL-Ha) d'évoquer le projet mené dans l'enseignement secondaire autour d'un enjeu de société : l'accès à l'eau. Un moment important qui fait comprendre aux participants combien, plus que jamais, dans la crise que nous vivons, les connaissances disciplinaires dispensées à l'école sont essentielles. Elles donnent sans conteste, aux nouvelles générations, des clés qui leur permettront de réfléchir et de veiller à la préservation de notre maison commune. En effet, dans cette séquence pédagogique, tant au cours de géographie qu'à celui de latin, les élèves sont amenés à observer la gestion de l'eau dans deux cités : Las Vegas aujourd'hui, et Thysdrus dans l'Antiquité (El Jem, Tunisie actuelle). Deux villes, à deux époques différentes, où le manque d'eau est une réalité. Deux lieux où les hommes ont radicalement transformé la nature pour résoudre ce «problème» et répondre, certes à des besoins essentiels, mais aussi, souvent, à leur désir de luxe. Les multiples piscines privées à Las Vegas, au milieu du désert, découvertes grâce à Google Earth, en sont un exemple frappant.

Mise en perspective

La civilisation gréco-romaine a largement influencé notre culture occidentale. Nous en retenons légitimement l'héritage littéraire et artistique. Ces séquences d'apprentissage font aussi découvrir aux élèves que le premier impact réellement très important de l'homme sur la nature, ce fut, il y a plusieurs siècles, celui des Romains. Frédéric Dewez, responsable du secteur Langues anciennes et co-initiateur de cette démarche pédagogique, évoque le déboisement considérable à cette époque

À L'ÉTUDE

pour la création du réseau routier dont nous avons gardé les traces, mais aussi pour le chauffage, les constructions, la flotte de guerre ou encore le travail des métaux. Lors de l'atelier, Marc Deprez avait également attiré l'attention sur le fait que la forêt du sud de la France que nous connaissons aujourd'hui n'est pas celle de la période antique. Certaines essences d'arbres ne se régénèrent pas naturellement et ce fut le cas dans cette région. Et cela risque de se passer de la même façon pour les forêts amazoniennes.

Riches de l'étude de la situation de Las Vegas en géographie, les élèves peuvent alors, au cours de latin, s'interroger sur le rapport entretenu avec la nature par nos sociétés occidentales en lien avec celui de la culture antique. Clairement, la question ne se posait pas du temps de Cicéron. La supériorité de l'homme sur la nature était une évidence. Même si, déjà, au premier siècle après Jésus-Christ, dans son Histoire naturelle, Pline l'Ancien s'inquiétait : «Quand aurons-nous fini d'épuiser la terre et jusqu'où pénétrera notre cupidité?». Il avait également relevé que lorsque les collines sont déboisées, des «torrents nuisibles se forment fréquemment ». D'ailleurs, pour Sénèque, ces catastrophes naturelles ne sont rien d'autre que la vengeance de la déesse nature contre l'homme qui la maltraite sans cesse. On comprend combien cette approche trouve sens et résonnance pour les adolescents au vu de l'actualité de notre monde contemporain.

Au terme de toute cette démarche menée dans les deux disciplines, les élèves sont amenés à débattre autour de cette question de l'accès à l'eau. Ils endossent alors, qui le rôle de l'hydrologue, qui le rôle du politique, qui le rôle du simple citoyen... Cela suppose un travail critique exigeant sur les sources d'information utilisées afin de garantir la qualité de l'argumentation. Lors de cette étape, toutes les disciplines scolaires sont nécessaires et sont donc convoquées.

Que retenir?

D'abord que nos programmes donnent clairement une place aux questions écologiques, et ce depuis longtemps. C'est dans le respect de ceux-ci que des initiatives comme celle présentée ici sont développées. Et il y en a d'autres. Beaucoup d'autres. La coopération des enseignants et leurs choix méthodologiques permettent bien l'articulation entre les différentes matières. L'innovation pédagogique se vit au quotidien dans les classes. Il est important de le rappeler et de le souligner.

Ensuite, ce module montre combien l'éducation à la philosophie et la citoyenneté est l'affaire de tous les enseignants et comment elle se met en œuvre concrètement. Mais faut-il encore le démontrer?

Enfin, certains s'interrogeaient sur la pertinence d'avoir inclus la langue latine dans le cursus du tronc commun. On l'a vu. L'approche de cette langue, adaptée à l'âge des élèves, permet à travers les récits, les mythes et les légendes de s'approprier un héritage culturel. Héritage qui nous a sans cesse renvoyés aux questions existentielles de l'humain depuis la nuit des temps, mais dont nous pouvons encore et toujours découvrir la richesse sous de nouveaux angles d'approche. Pourquoi en priver les élèves?

Décidément, n'ayons pas peur de lire et relire Pline l'Ancien!

Restez informés des actualités du SeGEC!

Enseignement Catholique - SeGEC

segec_enseignementcatholique

SeGEC - Enseignement catholique

Secrétariat général de l'enseignement catholique (SeGEC)

SeGEC - Enseignement catholique

Notre site Internet:

https://enseignement.catholique.be

Notre Extranet:

https://extranet.segec.be/





« Les besoins de la société ne sont pas que ceux du marché »

JEAN-FRANÇOIS LAUWENS

Près d'un étudiant du supérieur sur deux poursuit des études dites en pénurie. L'école, le supérieur et les agents d'orientation doivent-ils pousser les futurs étudiants vers les métiers en pénurie pour satisfaire le marché? Non, répondent les acteurs : ils doivent les amener à être capables de s'orienter par eux-mêmes.

la dernière rentrée académique, l'ARES (Académie de recherche et d'enseignement supérieur) a publié une analyse¹ sur les études menant aux métiers en pénurie tels que définis par les organismes régionaux de l'emploi, le Forem et Actiris (lire en page 19). De cette étude, il ressort que 47,1% - des femmes à 51%, soit moins que dans les autres filières (56%) - des étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur le sont dans des études dites en pénurie (« études qui préparent à une profession pour laquelle il existe une pénurie significative de main-d'œuvre »). Un étudiant sur deux ou presque mais, élément remarquable, seuls 17,85% des grades proposés (327 sur 1.832) mènent à ces métiers. « C'est positif, mais nous saurons dans les 3 à 5 années à venir si c'est suffisant », résume Laurent Despy, l'administrateur de l'ARES.

En 2019-2020, 88.365 étudiants étaient donc inscrits dans ces filières contre 99.180 dans des études hors pénurie. Pour une réussite (2018-2019) de 17.892 diplômes de pénurie contre 20.138 diplômés hors pénurie. Le plus gros du contingent des inscrits dans ces filières concerne les sciences économiques et de gestion (25.000), les sciences de l'ingénieur (12.600), l'éducation (10.000), la santé (7.800) et la médecine (5.700). Si l'on utilise la classification CITE², le domaine « santé et protections sociales » l'emporte avec le tiers des étudiants (26.465, dont 72,4% de femmes).

Si l'on zoome sur le domaine ultra-porteur des STIM (Sciences, technologies, ingénierie, mathématiques), on voit que ces filières sont encore toujours sous-exploitées (moins d'un cursus sur 3), et ce de manière très stable : 16,4% des étudiants francophones en 2004, 15,7% en 2018 (17,1% en Flandre)3. « Ces filières représentent un enjeu majeur de l'éducation. Or la Belgique, et plus particulièrement la Fédération Wallonie-Bruxelles, a l'un des taux d'étudiants inscrits en STIM les plus faibles d'Europe. Cette filière particulièrement porteuse est de plus toujours caractérisée par une sous-représentation des femmes même si leur proportion croît sans cesse », souligne Romain Adam, porte-parole d'Actiris.

Directeur du CIO (Centre d'information et d'orientation) de l'UCLouvain, Philippe Fonck va plus loin: « On se rend compte en lisant cette étude que les pénuries ne

sont pas aussi spécifiques ou sectorielles qu'on ne le pense habituellement. C'est qua-

siment tout l'enseignement supérieur qui pourrait être qualifié d'enseignement de pénurie. Le taux d'employabilité est excellent pour tous les diplômés, c'est juste le temps de recherche d'un emploi qui est plus ou moins long. »

« Une tête bien faite »

Fin octobre, la FEB (Fédération des entreprises de Belgique) a publié une enquête4 réalisée auprès de 800 jeunes :

parmi les élèves de fin de secondaire, 52% estiment ne pas être « suffisamment préparés à l'école pour le marché du travail. » Ce que, sans surprise,

trois quarts des employeurs (73%) pensent également. « Bien évidemment, les études supérieures ont une

dimension professionnalisante mais l'objectif est d'abord d'avoir 'une tête bien faite', analyse Vinciane De Keyser, secrétaire générale de la FédESuC (Fédération de l'enseignement supérieur catholique) et actuelle présidente de l'ARES : on dirige vers un domaine d'activités potentielles plutôt que de se centrer sur un seul métier. Les secteurs professionnels ont une approche différente. Parfois, ils demandent au supérieur de donner des habilitations à de nouvelles formations en vue d'un métier très précis. Il est clair que nous devons être at-

> tentifs aux besoins de la société et pas uniquement de ceux du marché, ses besoins

socio-économiques certes mais ses besoins sociétaux également. »

Avec « Mieux vaut tête bien faite que tête bien pleine », Montaigne voulait parler de la capacité à penser par soi-même et poser ses propres choix. « L'orientation. c'est bien plus complexe qu'une adéquation entre deux offres, les formations et les professions, souligne Philippe Fonck, à l'UCLouvain. L'orientation vise le développement des personnes dans

une double perspective de réalisation de soi et d'insertion dans la société. Le but est de développer, y compris à l'école, des compétences à s'orienter et à se réorienter. »

« En fait, c'est tout l'enseignement supérieur qui est de pénurie »

Une tension, un « gap » entre offre de formations

et demande du marché, qui a toujours existé et existera toujours se-Ion Philippe Fonck : « Heureusement d'ailleurs car notre rôle est prospectif alors que le marché voudrait des gens immédiatement opérationnels sans devoir les former. Or, il y a des 'retours du marché': les sciences de gestion étaient hyper porteuses avant la crise de 2008 puis les banques ont licencié et le droit a remplacé cette filière, qui est à nouveau fort demandée. Si vous cherchez un ingénieur en géolocalisation, vous ne le trouverez pas mais vous pouvez y former un physicien, un géographe, un agronome. Certains employeurs le com-

→ Suite en page 16

Dans le **secondaire**

Les chiffres de l'ARES ne présentent évidemment la formation que par le prisme de l'enseignement supérieur. Qu'en est-il de l'enseignement secondaire ? Difficile d'être précis. Le Cadastre de l'enseignement qualifiant 2020 de la Fédération Wallonie-Bruxelles signale que, parmi les élèves du 3e degré inscrits dans l'enseignement technique ou professionnel (59.636), la moitié d'entre eux fréquentent 10 options dont très peu (une seule, celle d'aide familial) offrent des perspectives sûres d'emploi. Certaines (technicien de bureau) sont même vues comme des impasses : on y compte pourtant 2.000 élèves contre à peine le double aux métiers de la construction, aui sont tous une garantie d'emploi. Aspect genré garanti... •



« Le message aux employeurs est

sans équivoque »

Métiers en pénurie

← Suite de la page 15

prennent et publient des annonces dans lesquelles ils demandent une liste de compétences mais pas un diplôme précis! »

Nouvelles attentes

Pas question donc de « forcer » les jeunes à aller dans des filières porteuses. « Ce que les employeurs demandent, c'est des gens motivés, relativise d'ailleurs Thierry Ney, le porte-parole du Forem : il ne suffit pas de dire aux gens de devenir maçons pour que cela leur corresponde. Et puis, un travail de communication gigantesque doit être fait par les entreprises car l'école, les formations, les services de l'emploi s'appuient sur cette image. ». En effet, la perception des métiers est fortement liée à des représentations révolues ou à l'actualité : la crise Covid a mis à mal l'image des soins de santé et de l'horeca, le bâtiment et le

transport routier brillent par leur réputation d'exploiteurs de main-d'œuvre à bon marché venue de l'est...

Le monde du travail a considérablement évolué ces dernières années, tant du côté des employeurs que des candidats à l'emploi. L'enquête de la FEB montre d'ailleurs de grandes attentes des jeunes en termes de flexibilité (75%), de salaire (54%), de télétravail (59%), d'engagement des entreprises dans les défis environnementaux et sociétaux (67%). « C'est un message sans équivoque adressé au monde économique », avoue Pieter Timmermans, l'administrateur-délégué de la FEB : « La majorité des employeurs misent sur la durabilité et la responsabilité sociétale des entreprises, mais les jeunes ont pourtant une perception différente. »

Et Philippe Fonck de conclure en ce sens : « Pour les jeunes, la question de l'employabilité n'est pas aussi importante qu'on ne le croit. Ce qui les angoisse, c'est plutôt d'exercer le même métier toute leur vie. Les valeurs autour du travail changent aussi beaucoup : on recherche un plus grand équilibre vie privée-vie professionnelle, plus d'attention aux compétences transversales, à la personnalité, au sens. Les employeurs doivent travailler sur le sens et sur la reconnaissance. » •

¹ StatSp'Info, n°2, septembre 2021: https://bit.

² Classification internationale type de l'éducation

3 StatSup'Info, n°1, juin 2021: https://bit.ly/3bqU-

⁴ Bridging the future, FEB / AG, enquête Ivox, octobre 2021: https://bit.ly/3CsG7c3





« Il faut se connaître soi pour faire ses choix en pleine autonomie »

Pierre Glemot, directeur du centre PMS libre de Neufchâteau

Les PMS orientent-ils prioritairement vers les métiers en pénurie?

« Pas vraiment. D'abord, parce que l'orientation comprend trois dimensions : la connaissance de soi, celle des études et celle des métiers. Notre mission à nous, c'est d'abord la première car nous ne pouvons avoir la connaissance de 10.000 métiers alors que 50 disparaissent et apparaissent chaque année. La dimension psychosociale, c'est fondamental. Beaucoup le négligent encore mais, aujourd'hui, quand on embauche, on regarde plus les 'soft skills' que les compétences techniques. Il y a 40 ans, ces compétences avaient une durée de vie de 30 ans, aujourd'hui d'un an. Pôle Emploi, en France, a eu des problèmes avec des ingénieurs informaticiens qui restaient sur le carreau alors qu'on en demande des milliers, mais qui présentaient des troubles psychosociaux. Par ailleurs, quand je rencontre des rhétos, ils se préoccupent peu des débouchés d'un métier mais beaucoup de l'aspect financier : ce qu'ils veulent, c'est bien gagner leur vie. »

La connaissance de soi, c'est donc la clé de l'orientation?

« Absolument. Un élève qui décide à 14 ans de devenir médecin et ne réinterroge pas cette envie par la suite risque bien d'être fort déçu et dégoûté quand il entame ses études. Car il n'est plus celui

qu'il était à 14 ans ! Quel est l'objectif de l'école ? Pour moi, c'est que les élèves se développent afin de faire leurs propres choix en pleine autonomie et en pleine conscience à tous les âges de la vie. La connaissance de soi est centrale pour s'orienter. Et se réorienter! C'est terminé, l'époque où l'on faisait un métier pendant 35 ans. Il faut faire ce qui correspond à ce que l'on est : à 30 ans, je peux avoir envie de transmettre un savoir et, à 50 ans, de gérer une équipe. Beaucoup de métiers sont en pénurie à cause des représentations familiales et médiatiques alors qu'ils ne ressemblent plus du tout à l'image que l'on en a. De même, il faut savoir que l'université n'est pas nécessairement la voie royale pour l'emploi. Quand je dis aux jeunes que les plombiers peuvent gagner nettement mieux leur vie que les avocats, ça les surprend. Aujourd'hui, les métiers ne sont plus affectés à une case. Il n'y a pas si longtemps, on aurait dit qu'un philosophe n'avait aucune chance de trouver un autre emploi que prof. Aujourd'hui, une entreprise va être intéressée par ce profil pour penser le télétravail par exemple. »

En Belgique, n'y a-t-il pas un vieux réflexe qui consiste à « aller en technique parce qu'on a raté en général »?

« C'est bien le problème et j'espère que cela évoluera avec le tronc commun. Cela doit changer : après la 2°, on dit à l'enfant que ses notes ne sont pas assez bonnes pour continuer et on l'oriente vers le technique ou le professionnel. Dans mon centre, nous essayons d'inverser la logique et de la rendre positive : quand on sent qu'un élève aura des difficultés à réussir le CE1D, on l'accompagne et on développe un projet avec lui pour qu'il se dise au bout du compte : oui, je vais là ! Le système scolaire veut que tout le monde soit au même niveau au même moment. L'inverse de ce que fait la Finlande qui est en tête des classements PISA. »

Il faut changer les choses?

« Je fonde beaucoup d'espoir dans le Pacte d'excellence. L'orientation, ce n'est pas l'affaire d'un jour. On devrait pouvoir proposer des activités dès la 3e maternelle. En Finlande, on fait jouer les enfants en situation en simulant un hôpital, un garage, une banque. C'est en jouant aux métiers comme dans la vraie vie qu'on y prend goût. En Lettonie, chaque après-midi est consacré à emmener les élèves s'initier à l'électricité, la musique, la coiffure, le théâtre. Dans mon CPMS, on propose des activités dès la 1ère secondaire permettant aux élèves de se constituer un portfolio personnel d'informations. Si vous mangez toujours le même plat, vous n'en connaissez aucun autre. » •



« Les secteurs en **pénurie** doivent faire un effort pour **se rendre attractifs** auprès des jeunes »

Daniel Bottes, directeur du Collège des Aumôniers du travail de Charleroi

Quel est votre constat par rapport à l'attractivité des formations aux métiers en pénurie qui vous concernent?

« lci, nous sommes centrés sur les filières de l'industrie et du bâtiment. Force est de constater que si ces filières donnent facilement accès à l'emploi - certains trouvent un job avant même la fin de leurs études - la baisse de fréquentation de ces options est constante depuis 10 ans. Je crois que le succès des filières est assez sensible à l'actualité et aux représentations données dans les médias. Après les attentats, il y a eu un engouement pour les métiers de la sécurité. Aujourd'hui, l'image des métiers de la construction, malgré les emplois qu'ils génèrent, souffre de l'image du dumping social qui donne l'impression que les emplois seront confiés à des ouvriers à bas prix venant de l'est de l'Europe. Pour d'autres métiers, il y a des représentations sociales ou familiales qui sont éculées : les mécaniciens ont désormais moins les mains dans le cambouis que sur un ordinateur et la technique industrielle se pratique dans un atelier de recherche et non plus en usine. Il y a donc un gros travail de communication à grande échelle à faire de la part de ces secteurs pour envoyer des messages positifs et se rendre attractifs. Et aussi assurer des salaires à la hauteur de la pénurie : ce qui est rare est cher!»

Vous êtes président de la Chambre Enseignement qualifiant du bassin EFE (enseignement formation emploi) Hainaut-Sud : quelle est votre marge de manœuvre pour « forcer » les choses ?

« L'enseignement est libre, les élèves sont libres de choisir leur option. Nous proposons des filières qui mènent à l'emploi mais nous ne pouvons pas refuser des élèves qui veulent aller vers des filières sans avenir. Pourquoi les conserver ? Parce qu'il faut avouer qu'il existe une certaine concurrence entre écoles et entre réseaux et que, pour répondre à leurs frais fixes, les écoles doivent avoir un nombre minimum d'élèves. Et si elles ferment une option, les élèves ne vont pas changer de filière, ils vont changer d'école! Cela dit, il y a une bonne collaboration inter-réseaux à Charleroi, notamment quant à la définition des métiers prioritaires et pour les aides (en nombre d'heures) permettant de maintenir les options menant à l'emploi mais présentant un nombre insuffisant d'élèves. Même s'il y a eu des erreurs stratégiques dans le passé qui ont mené à cette concurrence, l'offre de formation est globalement en phase avec la demande des élèves et des parents mais malheureusement pas avec la demande des employeurs. »

Vous êtes partie prenante du projet de la Cité des Métiers de Charleroi à l'ambition sans équivalent ailleurs. En quoi peut-elle aider à sortir des ornières que vous décrivez ?

« La Cité des Métiers, c'est un projet politique certes, mais quelque chose de très concret qui va bien au-delà de la simple orientation comme cela se fait ailleurs. Le point fort, c'est la mutualisation des locaux, et donc des machines qu'ils abritent, des différents acteurs de l'emploi et de la formation à Charleroi, comme le Forem, mais aussi les établissements d'enseignement technique des différents réseaux. Les deux futurs sites de cette Cité des Métiers seront l'Université du travail (enseignement provincial) et notre implantation, qui portera l'appellation d'Ouvriers réunis. Cela permettra par exemple de mettre tous les ateliers soudure chez nous et tous les ateliers garage chez eux : les élèves iront donc là où se trouvent les ateliers répondant à leurs besoins mais ils resteront inscrits chez nous et il ne s'agit en aucun cas des prémices d'une fusion entre réseaux, mais bien d'une collaboration pour plus d'efficacité. On comprend aisément l'avantage : plutôt que d'avoir chacun une cabine de peinture, chaque école peut jouir de deux cabines en se les partageant. Quand, pour la soudure, nous achetons une découpeuse à plasma que nous n'utilisons qu'une fois par semaine, nous pouvons la partager avec les autres pendant que nos partenaires achètent d'autres machines qu'ils mettront à notre disposition. Les travaux commenceront en février 2022, sont prévus pour 4 ans, et créeront des mouvements dès le début. La Cité des Métiers doit également jouer le rôle de vitrine des métiers de l'industrie et du bâtiment pour susciter des vocations. » .

Métiers et formations en pénurie

- · Chaque année, le Forem, en Wallonie, et Actiris, à Bruxelles, dressent la liste des métiers en pénurie et des fonctions critiques. En Wallonie, le Forem identifie 126 métiers dont 41 rien que pour le secteur de la construction. À Bruxelles, Actiris publie la « liste des études qui préparent à une profession pour laquelle il existe une pénurie significative de main-d'œuvre », actuellement au nombre de 39.
- · Globalement, les mêmes métiers sont inscrits sur les listes des deux Régions : boucherie, informatique, soins de santé, construction, électronique, sciences, sciences de l'ingénieur... La pénurie concerne de manière importante les métiers de la santé à Bruxelles. Ce qui s'explique par la concentration de population comme d'hôpitaux et notamment de trois mastodontes universitaires.
- Nombre de métiers en pénurie font, paradoxalement, l'objet de numerus clausus (médecine et dentisterie) ou d'examens d'admission (sciences de l'ingénieur).
- · Le gouvernement wallon a prévu, dans le cadre du soutien à la formation aux métiers en pénurie, une vaste campagne de promotion des métiers de la construction. Et son homologue bruxellois a annoncé le lancement d'un plan ciblant quatre secteurs en particulier : la construction, la santé, la logistique et le numérique.

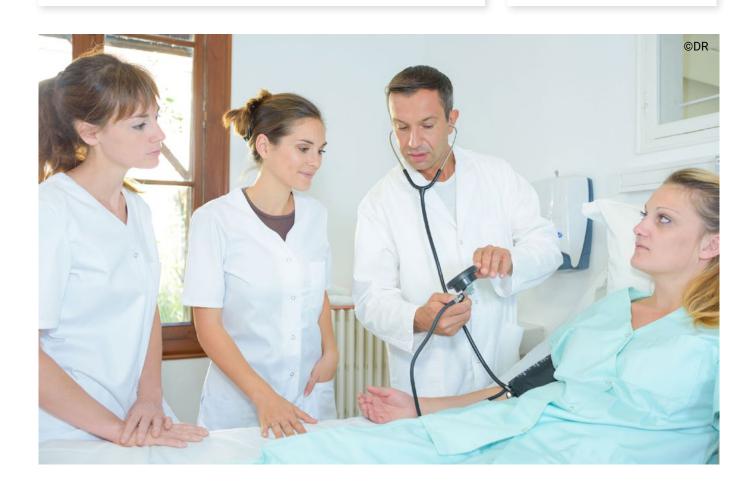
→ La liste d'Actiris : bit.ly/3jPqKDf

→ La liste du Forem : bit.ly/3CvcAOP

Et les **profs**?

Un seul métier fait l'objet d'un traitement particulier quant à sa pénurie : les enseignants. En effet, c'est un arrêté du gouvernement de la Communauté française qui fixe chaque année les fonctions en pénurie (selon les zones), qui sont publiées (46 pages en septembre dernier !) au Moniteur. Ces différentes fonctions ne sont donc pas étudiées ni reprises par les organismes régionaux de l'emploi mais elles ouvrent droit à une dispense de disponibilité pour reprise d'études préparant à une profession en pénurie.

→ La liste de pénurie de l'enseignement en FWB: bit.ly/3mqDS3g





Face à la Citadelle, la montagne aux artisans

JEAN-FRANÇOIS LAUWENS

Chaque mois, nous vous proposons de remonter le temps et de partir à la découverte de l'histoire de nos écoles. Ce moisci : l'IATA (Institut d'enseignement des arts et techniques sciences et artisanats) de Namur, deuxième plus important établissement de Wallonie, qui fête ses 80 ans en cette fin d'année.

amur, le 15 septembre 1941. Comme toute la Belgique, la ville est en proie aux privations et aux dégâts de l'Occupation. Tout manque : nourriture, bois de chauffage, vêtements, chaussures. La chaleur humaine ne suffit même

pas : nombre d'hommes sont détenus en Allemagne, soumis au travail forcé. Professeur à l'Institut technique de Namur, membre de l'Union des classes moyennes de Namur (actuelle UCM), Marcel Lattaque a une idée : « Il veut, raconte Marylène Mathias, la directrice actuelle de l'IATA, répondre aux besoins essentiels de la

population occupée, à savoir des cordonniers, des artisans de la confection, des horlogers... Mais aussi, en formant des jeunes à ces métiers, on les retenait en Belgique, les empêchant d'être emmenés de force au STO en Allemagne. »

« Marcel Lattaque veut répondre aux besoins essentiels de la population occupée, à savoir des cordonniers, des artisans de la confection, des horlogers »

L'abbé Robert Philippot, aumônier des Classes moyennes, obtient le soutien de l'évêché de Namur mais c'est bien

l'organisme des indépendants qui est le moteur de la création de l'École moyenne artisanale en pleine Seconde

Guerre mondiale. Ses quatre premières sections sont l'horlogerie, l'imprimerie, la cordonnerie et la coupe et confection. « Le lien est toujours bien réel, souligne Marylène Mathias : aujourd'hui encore, l'UCM nous soutient et dispose de 3 sièges au conseil d'administration. Et l'école présente la particularité de préparer ses élèves au métier d'indépendant : ils ont des cours de gestion afin de pouvoir ouvrir leur propre affaire en sortant d'ici, que ce soit un atelier de garnissage, une horlogerie, un studio photo... Beaucoup de nos élèves sont d'ailleurs des enfants d'indépendants. »

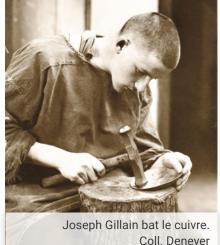
Durant les premières années, l'École moyenne est installée dans les locaux d'un ancien internat jésuite au pied de la Citadelle, avant de prendre de l'altitude en 1947 et s'installer dans le parc et les bâtiments du couvent et du collège



L'atelier d'orfèvrerie de l'école de Maredsous - Coll. Deneyer



1945 ou 1946 - Ecole moyenne artisanale coll. José Oger



Coll. Deneyer

des Carmes déchaussés sur la « montagne » de Bouge. En vis-à-vis de la Citadelle, l'école jouit encore d'une vue extraordinaire sur la capitale wallonne. Dans les années 50, l'école est pourtant à deux doigts de disparaître. Les habitudes de consommation ont évolué vers le consumérisme et l'industrialisation, la fin de l'artisanat. Plusieurs pistes sont envisagées : la fermeture, la fusion, l'orientation vers des publics

particuliers, les enfants du juge ou ceux de la batellerie. Finalement, la solution résidera dans la fusion avec l'École des Métiers d'art de l'abbaye de Maredsous, elle aussi de plus en plus anachronique. Les sections de Maredsous (ébénisterie, orfèvrerie-bijouterie, garnissage ; la dinanderie et la céramique sont abandonnées) déménagent en 1964 à Namur, donnant naissance à l'IATA (Institut des arts et techniques artisanales).

L'héritage de Maredsous

En 1962, l'abbaye de Maredsous décide donc de fermer les portes de son École des Métiers d'art pour ne garder que son collège d'enseignement général. Elle avait vu le jour en 1903 avec l'idée de former les enfants pauvres aux métiers manuels. Au départ, des menuisiers, des cordonniers, des forgerons.

Mais le père Rox, directeur, rêve surtout du modèle monastique du Moyen Âge où les moines s'adonnent à l'orfèvrerie, la reliure, la sculpture religieuses. Et très vite, le projet prend la forme qu'il aura durant 60 ans, celle d'un établissement spécialisé dans les métiers d'art, à forte connotation liturgique. Dès 12 ans, futurs artisans et ouvriers d'art sont formés. Les élèves produisent, en grande partie pour l'abbaye mais aussi pour les nouvelles églises ou celles qu'il a fallu reconstruire après la Première Guerre mondiale, des reliures, des vêtements liturgiques, des pièces d'orfèvrerie, de la céramique, des statues en bois, du mobilier d'église. De la sorte, les Ateliers de Maredsous arrosent la Belgique d'une ultime vague néo-gothique typique de l'abbaye namuroise.

À la fin des années 20, un certain Joseph Gillain, artiste touche-à-tout, passe trois ans à Maredsous. Son prof de dessin à Florennes lui a recommandé de s'inscrire à l'École des Métiers d'art Saint-Joseph. Le nombre d'élèves par section étant limité, il suit les cours d'orfèvrerie. Mais il s'illustre surtout par ses caricatures et son sens du dessin. François Deneyer, dans sa remarquable biographie¹, explique que le directeur, le père Mathieu, finit par écrire à son père : « Votre fils présente de bonnes dispositions pour le dessin. Il y a lieu de voir si son avenir ne se précise pas dans cette voie plutôt que dans l'art appliqué. » Bien vu! Grâce au père Mathieu, Gillain quittera Maredsous et deviendra Jijé, une des personnalités les plus importantes de l'histoire de la BD belge, (co)créateur de Spirou, Valhardi, Jerry Spring, Blondin et Cirage et auteur de nombre d'œuvres « édifiantes » (Don Bosco, Baden-Powell, Charles de Foucauld...).

Après la Seconde Guerre mondiale, le caractère religieux de la production des ateliers s'estompe et les artisans deviennent de plus en plus des artistes, de vrais créateurs plus que de fidèles exécutants. Une philosophie encore visible aujourd'hui à Bouge.

¹ François Deneyer, Joseph Gillain, une vie de bohème, Musée Jijé, 2020.

Des horlogers de pointe

Bien loin des difficultés des années 50, l'IATA est aujourd'hui riche d'une trentaine d'options pour répondre au mieux aux défis de l'époque. Avec ses 1.900 élèves, il n'est rien moins que la deuxième école en importance en Wallonie. De nouveaux bâtiments doivent être construits prochainement (pour la section bois et l'enseignement général de type Steiner-Waldorf) afin d'encadrer un parc de machines toujours plus sophistiquées. Les élèves travaillent ainsi sur une presse offset dernier cri, ce qui permet à l'IATA de créer et imprimer les bulletins et les journaux de classe de nombre d'écoles de la région. « Mais nous formons de futurs indépendants : il n'est donc pas dans notre philosophie de faire concurrence à nos anciens élèves ou aux secteurs qui nous soutiennent financièrement pour faire entrer de l'argent dans les caisses!»

Parmi les secteurs de pointe de l'établissement namurois: l'horlogerie. Une trentaine d'anciens élèves travaillent en Suisse chez les géants du luxe et de la haute précision : Longines, Tissot, Omega, Jaeger-LeCoultre ou Rolex, qui fournit l'école.

Enfin, lors de cette rentrée, l'IATA a innové en créant une 7^e générale en arts du spectacle et techniques de diffusion. « Vous connaissez les spéciales maths ?, sourit Marylène Mathias. Eh bien, c'est la même chose : il s'agit d'une année de prépa aux concours d'entrée des études supérieures en arts comme la Cambre, l'IAD ou les Conservatoires. » •

> Votre école a une histoire ? Contactez-nous! redaction@entrees-libres.be

« J'aime cuisiner avec des produits de qualité et en connaître la provenance »

LAURENCE DUPUIS



CÉDRIC GOSSET, 39 ans

7 avril 1982 Naissance

Métier Chef cuisinier

École École Jean Paul II

à Perwez

Passion(s) Pêche

Poker

Jeux vidéo

Enologie

« Tant que les directives resteront de privilégier la qualité des produits, je serai épanoui »

Chaque mois, Entrées libres met en lumière un de ces métiers de l'ombre qui font tourner nos écoles et sans lesquels les élèves, les profs et les directions ne pourraient pas s'épanouir au mieux dans leur établissement. Ce mois-ci, Cédric Gosset, chef cuisinier engagé par TCO Service (cuisine collective responsable) pour plusieurs établissements scolaires du Brabant wallon. Rencontre en cuisine, à l'école Jean Paul II de Perwez.

Quel est votre parcours scolaire ? « Je suis allé me former à l'Ilon Saint-Jacques à Namur (école hôtelière) de la 3e à la 7e technique, au cours de laquelle j'ai opté pour l'œnologie. J'ai donc obtenu le CESS, une formation de cuisinier, de garçon de salle et de sommelier. »

Comment votre vie professionnelle a-t-elle démarré? « J'ai commencé par travailler dans les restaurants mais les services coupés me pesaient un peu, surtout à l'arrivée de mes enfants. J'ai cherché une solution et j'ai eu la chance de trouver une place de cuisinier en maison de repos. C'est là-bas que l'on m'a formé à la cuisine de collectivité. Et puis un jour, j'ai vu cette annonce de TCO Service. Ils cherchaient un cuisinier pour une cantine scolaire. Je me suis dit : 'Tiens, ça pourrait être mon truc!' Je suis passé de 50 à 3.000 couverts en une journée! Je cuisine chaque matin ici, dans les installations de Jean Paul II, pour les élèves de ce site mais également pour 9 autres établissements. Un livreur est chargé de venir chercher les repas et de les amener à destination. »

Comment se passe l'élaboration des menus ? « Nous avons une diététicienne dans l'équipe, chargée de créer des menus variés et équilibrés pour les enfants. Nous avons pour mot d'ordre de privilégier les labels bio. La soupe est 100% bio, ainsi que les féculents, choisis minutieusement chez nos partenaires. De même que les desserts, principalement des fruits ou des yaourts bio. »

Ressentez-vous parfois de la pression? « Absolument pas au niveau de la hiérarchie. La seule pression que je ressente vient en réalité de moi-même. Si je tombe malade, je ne peux pas trouver de solution immédiate pour me faire remplacer au pied levé. Et du coup... pas de repas pour les enfants. Ce qui m'amène de temps en temps à aller puiser dans mes ressources! Les normes de l'AFSCA sont également à prendre très au sérieux. Je prépare des plats témoins pour permettre une analyse au cas où un enfant tombe malade, je vérifie et note les températures des aliments... Tout est règlementé et je suis responsable de tout cela! »

Avez-vous un souvenir particulier, une anecdote à partager ? « Hier, le marchand de pommes de terre est arrivé à 17 heures. Il ne connaissait pas le site car il était remplaçant. Ne trouvant pas l'accès de la cuisine, il n'a rien livré. Du coup, lorsque je suis arrivé ce matin à 5 heures, je n'avais pas de matière première... J'ai improvisé en servant du riz. Je dois parfois être réactif et inventif. »

Vous semblez heureux dans votre travail. « Oui ! Je travaille ici depuis 6 ans et je me sens en accord avec mes valeurs. Tant que les directives resteront de privilégier la qualité des produits, je serai épanoui. » •



ÉRIC DE BEUKELAER

L'école du silence

I arrive que des directions d'écoles m'invitent à m'adresser aux rhétoriciens, dans le cadre d'un programme de réflexion de fin de scolarité secondaire. C'est un exercice que j'affectionne, car leur écoute est attentive et bienveillante. J'y témoigne de mon attachement au Christ et à l'Évangile, mais parle également de la quête spirituelle, qui requiert le silence : « Je me doute que nombre d'entre vous ne fréquentent plus trop les églises. Si vous le faites quand même, accrochez-vous, car l'Eucharistie nourrit l'âme. Cependant, que ce soit le cas ou non, il y a un message que je voudrais faire passer à chacun de vous, quelle que soit sa conviction : prenez tous les jours - je dis bien tous les jours - au moins quatre minutes de silence. Si vous êtes chrétien, vous appellerez cela 'prière'; d'autres parleront de 'méditation' ou 'respiration spirituelle'... Qu'importe. Dans une société dopée au 'beat' et gavée de pixels, s'extraire au minimum quatre minutes est essentiel. Chacun trouve - je l'espère – quotidiennement le temps de prendre une douche et veiller ainsi à l'hygiène de son corps. Pensez aussi à l'hygiène spirituelle. Chaque jour, faites silence. » Quand je parle ainsi, personne ne rigole. Je ne suis pas dupe et sais bien que beaucoup ne le feront pas - du moins pas tout de suite. Pas grave. Ils ont entendu le message et peut-être s'en souviendront-ils.

Si la foi religieuse est une aventure personnelle, la quête spirituelle est universelle. Tout jeune croise les grandes questions de sens qui chatouillent l'humanité : pourquoi la réussite, l'échec, la joie, la souffrance, la justice, l'injustice, la vie, la mort... ? La philosophie travaille ces enjeux rationnellement. La spiritualité, elle, donne d'intérioriser émotionnellement

les énigmes du sens, selon une grammaire propre à chaque tradition – religieuse ou non. Cela implique le silence. Dans le monde philosophiquement laïque, beaucoup en sont conscients. De nombreux francs-maçons me parlent de spiritualité et de silence. Paradoxalement, ce sont plutôt les personnes de tradition chrétienne qui se tiennent en retrait, par peur de retomber dans un encadrement religieux strict. Quelle erreur. Comme me le disait jadis un recteur de l'Université de Liège, qui ne cachait pas son appartenance maçonnique : « Je ne suis pas de votre bord idéologique, mais je soutiens votre action. En effet, je ne veux pas que mes étudiants deviennent des analphabètes spirituels. »

D'où ma conviction : à l'instar de l'éducation physique ou artistique, l'apprentissage de la spiritualité fait partie de tout projet scolaire intégral. Et ce, pas uniquement par des temps de retraites, mais en éveillant depuis l'école à la discipline du silence et de l'intériorité. Jadis, les chapelles scolaires étaient un lieu de silence au sein des établissements éducatifs. Beaucoup ont disparu, ou ont été reconverties. Pourquoi ne pas les remplacer par un « lieu de silence » au cœur de l'école, soit un local décoré sobrement mais avec goût, où chaque élève ou enseignant serait libre de se rendre (ou pas) et où l'intériorité serait de mise ? Un peu à la manière du « coin saint François » chez les louveteaux. Et si l'endroit reste désert, ce n'est pas bien grave. La simple présence de cette pièce « spirituelle » au cœur de l'école serait comme un rappel, que plus profond que les bruits et les cris, il y a le silence qui invite à rentrer en soi-même, pour se mettre à l'école de l'Esprit.



« Les **enseignants** sont aussi **essentiels** que les **infirmières** »

JEAN-FRANÇOIS LAUWENS

Un an après le triomphe de *Mademoiselle Papillon* (qui sort en Pocket), sur une infirmière en néonatologie des années 1920, Alia Cardyn revient avec un livre jeunesse et avec *Archie* (Robert Laffont), un roman bouleversant sur l'adolescence massacrée dès la naissance. Avocate devenue auteure, arrière-petite-nièce du cardinal Cardijn, fondateur de la Jeunesse ouvrière chrétienne, elle livre un hommage aux métiers essentiels de la santé et de l'éducation.



Le parcours d'Archie est un roman d'apprentissage. Il prend origine dans une réalité que vous avez découverte en néonatologie (le sevrage des nouveau-nés) mais, sur le chemin, votre roman s'intéresse aux pédagogies alternatives. Comment cela s'est-il passé ?

« Au tout début du confinement, en mars 2020, alors que j'écrivais ce roman, j'ai dit à ma fille de 8 ans que j'avais reçu un mail de son institutrice proposant des exercices facultatifs. Elle m'a demandé ce que voulait dire 'facultatif', je lui ai expliqué et elle m'a répondu : 'Alors, je ne vais pas les faire.' C'était ma première expérience de l'école démocratique'. J'avais déjà rencontré des experts aux États-Unis, en France et en Belgique sur le sujet mais cela m'a permis d'avoir mon regard enrichi par cette période où tout le monde a découvert ce qu'était la liberté des enfants. »

Votre précédent roman avait été vu comme un hommage aux soignants, celui-ci est-il votre hommage aux enseignants ?

« J'avais écrit Mademoiselle Papillon en 2018 mais il est sorti en octobre 2020 : le hasard a voulu qu'il a fait écho avec l'actualité. Dans Archie, je réunis mes deux professions de cœur, que je trouve totalement négligées dans notre société. Les enseignants sont aussi essentiels pour la société que les infirmières ou les médecins. Or, l'enseignement est le fondement de notre société parce qu'on y construit les adultes de demain. Je trouve que les classes sont trop grandes, le programme ne me semble pas spécialement adapté à ce que l'on veut avoir comme adultes demain, des gens épanouis et autonomes dans leurs choix de carrière. Il y a plein de choses que l'on n'apprend pas à l'école et, malheureusement, cela renforce les inégalités. L'école est le moyen principal de restaurer l'égalité et de permettre l'épanouissement. Ce poids-là est mis totalement sur les épaules des enseignants et je trouve qu'avec les moyens qu'ils ont, c'est une pression folle alors que c'est le système qui devrait changer. Les enseignants ont des trésors d'énergie pour y arriver. Ils peuvent réparer et sauver.

Mon prochain roman est déjà écrit, il parlera encore plus de l'école. J'adore par-dessus tout venir dans les classes parler de mes romans ou de mes livres jeunesse. »

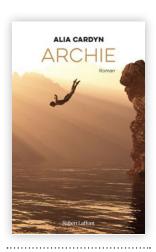
Un souvenir d'école qui aurait provoqué cet amour des enseignants ?

« Quand j'avais 7 ans, j'ai eu, à l'école Saint-Vincent de Paul à Enghien (en secondaires, je suis allée au Collège Saint-Augustin), une institutrice qui a totalement illuminé mon quotidien. Je m'en souviens comme si c'était hier alors que j'ai peu de souvenirs d'enfance. Elle était si bonne, si chouette, si douce, nous apprenait des chansons de Henri Dès. Longtemps après, quand j'ai reçu mon premier prix littéraire, je lui ai écrit sur Facebook pour la remercier de m'avoir appris à lire et à écrire. »

Archie rêve de l'« école démocratique », découverte chez nous avec Libres enfants de Summerhill d'A.S. Neill (1960). C'est ce dont vous rêvez vous ?

« Je ne pense absolument pas que c'est la meilleure pédagogie au monde. Je n'ai aucune légitimité à affirmer cela. J'ai choisi cet exemple comme point de départ d'une discussion de ce que pourrait être l'école. C'est un beau symbole, qui provoque le débat. Si l'on dit qu'on laisse les enfants choisir ce qu'ils apprennent, on crie au fou. Mais je pense que cette école a des apports intéressants pour l'école classique : les enfants ont naturellement envie d'apprendre. Je le teste beaucoup avec mes enfants qui ont peu accès aux écrans mais c'est une nouvelle fois inégalitaire et possible parce que je suis disponible pour eux à 15 heures. » ■

CONCOURS



Alia Cardyn,

Archie,

Robert Laffont, 288 p., 18,50€

Une fuite pour apprendre à vivre

Archie, seize ans, est placé en institution. Sa mère, toxicomane, est incapable de s'occuper de lui, et l'a contraint dès la naissance à... la désintoxication. Un jour, Archie quitte tout pour rejoindre à pied une école où les enfants sont libres d'apprendre ce qui les intéresse vraiment. Ce périple l'emmène au bord de la mer. Archie découvre le journal de Madeleine, l'infirmière qui l'a accueilli le jour de sa naissance mais qui porte elle aussi un lourd secret. En chemin, ce jeune poète va se révéler

Gagnez 3 exemplaires d'*Archie* en participant en ligne, **avant** le 26 novembre, sur : www.entrees-libres.be

Nos gagnants du mois d'octobre (*Au phil de l'art*) sont : Véronique Collet, Marie-Cécile Dardenne, Edwige Maligo. Bravo à elles!



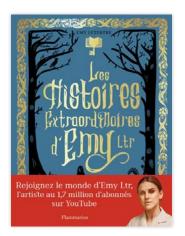
Mylen Vigneault et Maud Roegiers,

Mon chagrin à moi, Éditions Alice jeunesse, octobre 2021, 32 pages, 13,50€

MON CHAGRIN À MOI

Tous les enfants sont un jour confrontés à un gros chagrin.

Un matin, au lever, un enfant sent en lui de la tristesse. Il ne sait pas vraiment quoi faire avec ce sentiment, il essaie de le faire partir par divers moyens mais rien n'y fait. Il finit par accepter la situation et, de fil en aiguille, arrive à apprivoiser son chagrin jusqu'à ce qu'un jour il se fasse tellement petit qu'il finisse par disparaître.



Emy Letertre,

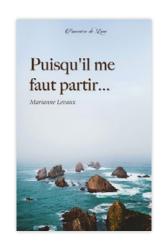
Les histoires extraordinaires d'Emy Ltr, Éditions Flammarion 176 pages, 19,90€

LES HISTOIRES EXTRAORDI-NAIRES D'EMY LTR

Il était une fois une poupée cassée, une femme arbre et des elfes de nuits. Il était une fois un serrurier aux pouvoirs particuliers.

Il était une fois une guerrière se battant pour l'esprit de son père.

Plongez dans un univers inconnu, rempli de magie, de doutes, de questions et parfois de réponses. Prenez un ticket, direction les histoires extraordinaires d'Emy Ltr.



Marianne Levaux,

Puisqu'il me faut partir, Éditions Poussière de Lune, juillet 2021 184 pages, 13,50€

PUISQU'IL ME FAUT PARTIR

Quand deux âmes désespérées s'affrontent, que tout les oppose et que la mort rôde, quelle alchimie pourrait faire changer le cours de leur destin?

Telle est l'histoire d'Élise et de John. Elle, au bord du gouffre et prête à en finir avec la vie. Lui, énigmatique et sauvage, en quête de vengeance et bravant le danger au quotidien.

Leur rencontre fortuite et improbable, sur une plage à Hossegor un soir d'orage, sera le début d'une intrigue qui les réunira dans un périple, pour aboutir en terre d'Irlande.



PRIX REINE PAOLA

Le Prix Reine Paola pour l'Enseignement a pour objectif d'encourager et de récompenser des enseignants. Il met chaque année leur créativité et leur engagement à l'honneur en faisant mieux connaître des projets pédagogiques exemplaires.

La Fondation Reine Paola organise cette année un appel à projets à l'attention des enseignants du fondamental ordinaire et spécialisé de tous les réseaux.

Vous êtes enseignant en maternel ou en primaire ? Vous êtes engagé et créatif? Vous avez conçu un projet pédagogique qui donne un nouvel élan à la qualité de l'enseignement, qui se caractérise par son originalité et sa créativité et qui est susceptible d'être réalisé à nouveau ? N'hésitez pas à participer!

Le Prix récompense trois lauréats en Communauté française et en Communauté flamande. Le premier prix a une valeur de 6.500 €. Le deuxième et le troisième prix s'élèvent respectivement à 4.000 € et à 2.500 €. Les prix seront remis par S.M. la Reine Paola lors d'une cérémonie officielle début juin 2022.

Les dossiers de candidature doivent être introduits avant le 31 janvier 2022.

Plus d'infos, règlement et formulaire de participation : www.prixpaola.be.



LES PETITS AMIS: **UN JEU PÉDAGO-GIQUE DYNAMIQUE**

Les Petits Amis est un jeu pédagogique développé par deux entrepreneuses, Amaya Louis et Fabienne Baise, spé-

cialisées dans la coopération et la créativité. Il est appliqué par deux ASBL partenaires : Les Loulous de Sajou et l'Atelier Pédagogique des Compétences.

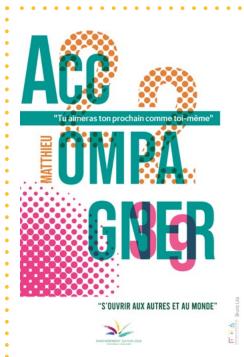
Différentes compétences transversales sont travaillées à travers la pratique de ce jeu, notamment :

- · Les compétences relationnelles : se connaître, (se) faire confiance, connaître l'autre, le reconnaître dans ses ressemblances et différences, s'impliquer dans la vie sociale, s'engager;
- · Les compétences instrumentales : observation et prise de conscience de son mode de fonctionnement (personnalité) ; analyse de ses démarches conscientes et inconscientes.

Autres compétences pédagogiques sous-jacentes développées à travers le jeu et les activités : mémorisation, gestion du temps, compréhension et respect des consignes, exploration et création d'outils/de ressources internes.

Vous souhaitez inviter la coopération, la créativité et/ou la psychologie positive dans votre classe?

Découvrez la fiche pédagogique et le premier conte sur le site: https://lespetitsamis.be/



PASTORALE SCOLAIRE: LA DEUXIÈME AFFICHE

La commission interdiocésaine de pastorale scolaire (CIPS) propose cette année dans sa campagne d'apprendre à s'ouvrir aux autres et au monde.

Après le temps de l'accueil, vient celui de l'accompagnement. Tel est le thème de cette deuxième affiche.

Étymologiquement, accompagner signifie marcher avec un compagnon, celui avec lequel on partage le pain. Les compagnons de classe partagent les joies comme les difficultés des apprentissages scolaires et de la vie. Beaucoup d'amitiés naissent à l'école. Il est précieux aussi pour les enseignants de pouvoir partager avec leurs collègues ce qu'ils vivent d'enthousiasmant ou de difficile dans leur métier ou dans leur vie.

Élèves et enseignants n'attendent-ils pas, au-delà de la relation pédagogique de maître à enseigné, d'être des compagnons sur le chemin de la vie ?

Les pistes d'animation sont disponibles sur :

https://enseignement.catholique.be > Découvrir l'enseignement catholique > Le projet

WALK IN MY SHOES

Un récit interactif basé sur des histoires vécues de réfugié·e·s







UN « SERIOUS GAME » POUR PARLER DES RÉFUGIÉS ET DES MIGRATIONS

Caritas international et Justice & Paix ont lancé un « serious game » qui aide à évoquer la problématique des réfugiés et des migrations en classe. Baptisé Walk in my shoes, il consiste en un récit digital interactif basé sur des histoires vécues par des jeunes en âge de secondaire. Le portail vous immerge dans l'histoire de Sifa du Congo, d'Hassan de Syrie ou de Senait d'Érythrée. Au fil du récit, les trois jeunes gens sont confrontés à des choix difficiles et déterminants pour leur vie future et doivent fuir leur pays. Le choix du Congo, de la Syrie ou de l'Erythrée n'est pas un hasard : ils comptent parmi les premiers pays d'origine des personnes qui demandent la protection internationale de la Belgique. Le projet est soutenu par le secrétaire d'État à l'Asile et à la Migration, Sammy Mahdi.

Plus d'infos: www.caritasinternational.be.

BELVUE

LES MYSTÈRES DES FINANCES S'OUVRENT À VOUS

Un bon achat est-il bon marché ou durable ? Le meilleur prix est-il le plus bas ou le plus éthique ? Comment réagir face aux inégalités sociales et salariales ?

Envie de connaître les réponses à ces questions ? L'exposition interactive et gratuite *Mystères des finances* vous attend au musée BELvue à Bruxelles jusque fin décembre puis, en mode « itinérante » et à la demande, partout en Fédération Wallonie-Bruxelles. Conçue et réalisée avec le soutien du Fund for Financial Literacy, elle veut faire découvrir aux jeunes le monde de la finance ainsi que les défis liés à l'argent dans la vie privée et professionnelle.

Plus d'infos : www.belvue.be.

PLAN DE RELANCE EUROPÉEN : APPEL À PROJETS

On vous en parle par ailleurs (lire en page 4), la Fédération Wallonie-Bruxelles a lancé son appel à projets dans le cadre du plan européen de reprise et de résilience.

Les dossiers de candidatures doivent être déposés au plus tard le 31 décembre prochain.

Un budget initial de plus de 66 millions d'euros est réservé aux projets de l'enseignement libre subventionné. Les projets retenus bénéficieront d'un financement des travaux à hauteur de 65% de l'investissement avec un maximum de 2 millions d'euros de subvention pour les écoles d'enseignement fondamental et secondaire, les CPMS et les internats et de 35% de l'investissement avec un maximum de 2 millions d'euros de subvention pour les établissements d'enseignement supérieur.

Les projets doivent concerner des projets de démolition/ reconstruction, rénovations lourdes, rénovations légères ou interventions ponctuelles. Une priorité sera donnée aux projets permettant un maximum d'économies d'énergie primaire. Cet appel à projets unique est une opportunité à ne pas manquer.

Vous trouverez toutes les infos nécessaires sur le site et l'extranet du SeGEC.

PRIX TERRE D'AVENIR



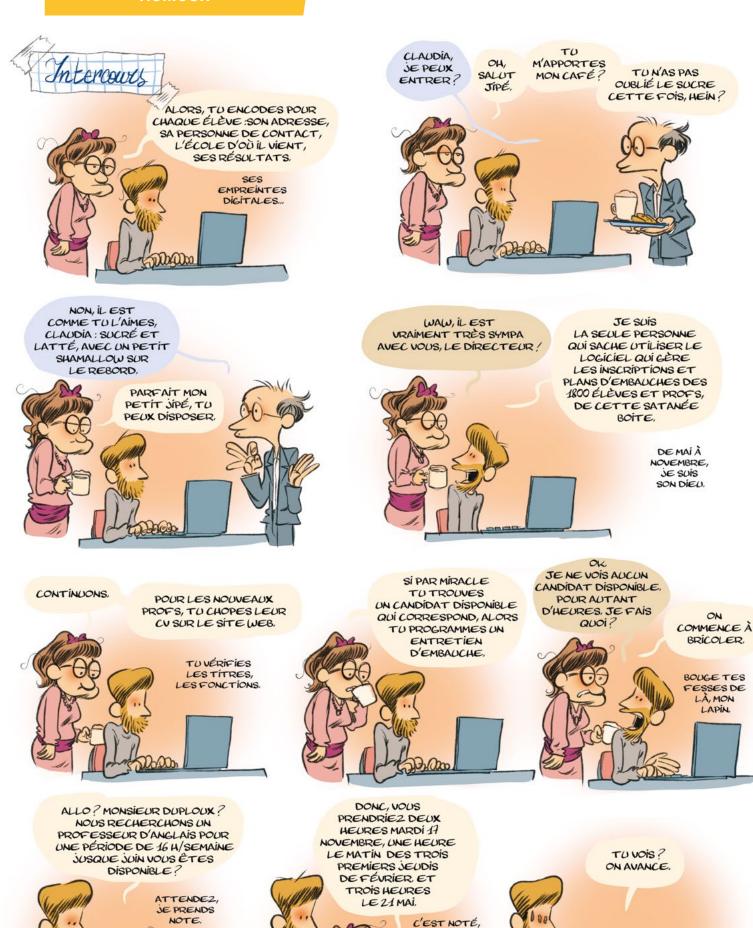
Autre prix organisé par la Fondation Reine Paola en collaboration cette fois avec

la Fondation Dirk Frimout : le Prix Terre d'avenir. Organisé dans les trois communautés du pays, il s'adresse aux élèves du 3e degré de tous les secteurs de l'enseignement ordinaire professionnel, technique, artistique de qualification, de l'enseignement ordinaire technique ou artistique de transition, de l'enseignement spécialisé ainsi que de l'enseignement en alternance.

Ce prix récompense les meilleures réalisations présentées dans le cadre de la qualification professionnelle qui doivent promouvoir la science et avoir l'environnement, la Terre ou l'espace comme thématique. Ces projets doivent être de nature à améliorer la qualité de la vie et peuvent être abordés d'un point de vue scientifique, technique, artistique ou écologique.

Clôture des inscriptions le **29 avril 2022**. Proclamation des résultats en octobre 2022. Dix lauréats se verront récompensés parmi les élèves et écoles candidats. Pour ces dernières, les montants seront octroyés pour l'acquisition de matériel didactique.

Plus d'infos: www.terredavenir.be.



BIENVENUE DANS L'ÉQUIPE!